



État des lieux
2023

Le livre et la lecture
en Bretagne

Livre
et
lecture
en
Bretagne

Cet état des lieux de la filière du livre en Bretagne, publié en juillet 2023, a été mis en oeuvre avec le soutien du Centre National du Livre, en partenariat avec la Direction régionale des Affaires Culturelles de Bretagne et le Conseil régional.

Il est réalisé par Laurent Delabouglise - cabinet L'Art du commun, à partir des données recensées par Livre et lecture en Bretagne, avec le concours de l'Université Rennes 2, et de l'étude spécifique à l'économie du livre menée par Mathilde Rimaud (librairie) et Françoise Geoffroy-Bernard (édition) du cabinet Axiales.



Livre et lecture en Bretagne est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) créé par l'État, la Région Bretagne, les quatre départements bretons et Rennes Métropole. Livre et lecture en Bretagne accompagne et complète les politiques publiques en faveur du livre et de la lecture en Bretagne.



Sommaire

Introduction	6
Les autrices et les auteurs	10
Contexte national	10
Évolutions récentes du secteur	11
Les artistes-auteurs en Bretagne	12
Les maisons d'édition	18
Contexte national	18
Évolutions récentes du secteur	18
L'édition indépendante en Bretagne	19
Les librairies	24
Contexte national	24
Évolutions récentes du secteur	24
La librairie indépendante en Bretagne	24
Les bibliothèques	32
Contexte national	32
Évolutions récentes du secteur	32
Les bibliothèques en Bretagne	33
Les manifestations littéraires	46
Contexte national	46
Évolutions récentes du secteur	47
Les manifestations littéraires en Bretagne	47
Annexes	58

Les autrices et les auteurs

L'artiste-auteur est à l'origine de tout. C'est parce qu'il ou elle a décidé un jour de s'asseoir devant son ordinateur ou son cahier à spirale et de consacrer des heures, des jours et des mois à ordonner sur le papier une pensée débordante, qu'un jour arrive sur la table du libraire un livre qui fera le bonheur (ou pas) des lecteurs.

Si chaque métier du livre apporte sa pierre essentielle à la conception, à la fabrication et à la diffusion du livre, l'acte de création, l'écriture du texte, la réalisation des illustrations, la traduction, forment le socle fondateur de toute publication. Cela pourrait sembler une banalité, une évidence que de rappeler cet ordre des choses. Pourtant, à l'écoute des débats actuels sur la juste répartition de la valeur, il n'est pas inutile de se rappeler que l'artiste-auteur est celui ou celle sans qui rien ne pourrait se faire, ni se publier.

A quel moment devient-on artiste-auteur ?

Si l'on se réfère aux critères établis par la Fill et repris par Livre et Lecture en Bretagne, peut être considéré comme artiste-auteur un auteur de l'écrit, un illustrateur-dessinateur, un scénariste, un traducteur ou un photographe ayant publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur depuis moins de 10 ans.

Les revenus de l'artiste-auteur

Les revenus de l'artiste-auteur liés à son activité d'écriture se partagent en deux grandes parties :

- Les droits d'auteurs : vente de livres, de droits à l'étranger, de droits d'adaptation ;
- Les revenus connexes : rencontres publiques, ateliers d'écriture, résidences, etc.

Contexte national

L'étude sur «La situation économique et sociale des auteurs du livre» publiée en mars 2017 par le ministère de la Culture, basée sur les données de l'AGESSA, l'organisme chargé à l'époque de gérer la sécurité sociale des auteurs, dénombraient en France 101 600 artistes-auteurs ayant perçu des revenus liés au livre pendant l'année 2014.

En 2018, l'AGESSA comptait 5 360 artistes-auteurs affiliés, c'est-à-dire déclarant des revenus supérieurs à 8 784 € (seuil d'affiliation en 2018), dont 2 630 écrivains, 1 680 illustrateurs et 1 100 traducteurs.

Une grande disparité des conditions d'existence

Ce qui fait à la fois la richesse et la faiblesse du monde de l'écriture, c'est son extrême diversité, diversité de statuts, de pratiques professionnelles, de conditions de vie, de revenus...

Cela va de l'illustratrice en littérature jeunesse qui tire le diable par la queue en travaillant 50 heures par semaine, au jeune retraité à la pension confortable qui écrit les romans policiers qu'il avait toujours rêvé de publier.



Table-ronde «De la poésie et des poètes en Bretagne» organisée à Rennes (35) le 7 juin 2022.

Cela va de l'auteur de poésie qui ne pourra jamais imaginer vivre de son écriture, à l'auteur de BD qui doit aujourd'hui multiplier les projets pour garder un niveau de vie acceptable. Cela va de l'auteur qui doit enchaîner les interventions dans les écoles pour boucler ses fins de mois, au point qu'il se demande s'il n'a pas changé de métier, au salarié à plein temps qui grapille ses moments d'écriture sur ses temps de loisirs, de sommeil ou de vacances. Une extrême disparité qui se traduit par une absence de statut, et qui pose la question : l'artiste-auteur peut-il être un professionnel comme les autres ?

Un partage de la valeur défavorable

Les artistes-auteurs considèrent que le partage de la valeur entre les différents maillons de la chaîne du livre leur est défavorable (droits d'auteur de 8 à 10 % du prix de vente du livre, 4 ou 5 % en jeunesse), proposant un niveau de revenu qui ne permet pas de vivre de son activité d'écriture pour l'immense majorité des artistes-auteurs, avec à la clef une situation de pluriactivité souvent contrainte pour gagner leur vie. Autre effet induit, les revenus connexes prennent une place plus importante dans la structuration des revenus des artistes-auteur, de plus en plus sollicités en tant que personnes publiques, avec l'obligation de mobiliser de nouvelles compétences.

Évolutions récentes du secteur

Toutes les études menées au niveau national témoignent d'une paupérisation des auteurs, encore plus nette pour les autrices, d'une baisse sensible de leurs revenus depuis plusieurs années, une dégradation qui date de bien avant la crise sanitaire, mais qui a encore été accentuée par celle-ci.

La surproduction éditoriale, la baisse des tirages, la durée de vie de plus en plus courte en librairie, la récente pénurie de papier, tout cela entraîne une baisse des revenus des auteurs par titre publié, ce qui implique la nécessité de produire plus, c'est particulièrement marquant dans les domaines de la bande dessinée et de la littérature jeunesse.

Les jeunes autrices et auteurs sont particulièrement touchés, la faiblesse de leur revenus dans leurs premières années d'écriture étant souvent un frein pour ne pas dire un obstacle insurmontable à leur entrée dans une carrière d'écrivain.e. Le temps nécessaire pour parvenir à vivre de sa plume est de plus en plus long, provoquant des abandons après quelques années difficiles.

Le phénomène de «best-sellerisation» qui a accompagné la reprise des librairies après les premiers confinements en 2020, et qui marque encore fortement les ventes de livres aujourd'hui, a laissé bien peu de place aux auteurs, moins célèbres mais tout autant dignes d'intérêt, qui sont publiés par des éditeurs indépendants en région.

Les dysfonctionnements du site de l'URSSAF de Limoges, chargé de gérer les cotisations des artistes-auteurs, comme la complexité des sites ADAGE et Pass culture pro pour pouvoir contribuer à l'éducation artistique et culturelle (EAC), contribuent également à fragiliser la situation des artistes-auteurs.

Le rapport Racine avait redonné espoir au monde de l'écriture en 2019, mais ses préconisations les plus marquantes sont restées lettres mortes, notamment celles qui auraient permis de donner un réel statut aux autrices et aux auteurs.

Un accord en six points a été signé avec les éditeurs en décembre 2022 sur la reddition des comptes (tous les six mois), une obligation d'information des auteurs sur l'exploitation de leur œuvre, etc.

Cependant le débat reste difficile sur le partage de la valeur. Un nouveau cycle de négociations a débuté en mars 2023 entre éditeurs et auteurs sur le mode et le niveau de rémunération des auteurs.

L'autopublication comme alternative

Bien que nous manquions de données chiffrées fiables, le nombre des auteurs et autrices autopubliés ou publiés à compte d'auteur semble en forte augmentation. Les plateformes en ligne accélèrent le mouvement et créent les conditions d'une économie parallèle à l'édition classique, vécue souvent comme une nouvelle opportunité pour les auteurs et autrices en devenir.

Les artistes-auteurs en Bretagne

706 autrices et auteurs ont été recensé.e.s en Bretagne en 2022 (chiffres-clés Livre et Lecture en Bretagne), dont 456 hommes et 250 femmes, soit 35 % d'autrices.

Mais probablement plus d'un millier d'artistes-auteurs au total selon les organismes sociaux, avec l'arrivée régulière de nouveaux auteurs venus vivre en Bretagne par choix, à la recherche d'un cadre favorable à la création littéraire, et qui ne souhaitent pas forcément être recensés. On notera une proportion de femmes autrices en Bretagne (35 %), en progression de 4 % depuis 2019, mais qui cependant reste inférieure à celle observée nationalement (39 %) et très inférieure à celles relevées en Nouvelle-Aquitaine (45 %), en PACA (43 %) ou en Occitanie (42 %).

L'étude menée par l'Université Rennes 2

Cet état des lieux s'appuie essentiellement sur «l'Etude sur le profil des auteurs de livre en Bretagne», une enquête quantitative et qualitative conduite en 2021 et 2022 par les étudiantes et étudiants du Master 1 Sociologie de l'Université Rennes 2, encadrés par Carine Ollivier [sociologue] et Pascal Sebille [sociologue démographe].

Le questionnaire a été envoyé aux 575 auteurs recensés par Livre et Lecture en Bretagne et ayant une adresse valide connue. 325 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 56 %.

Afin de compléter cette première approche quantitative, des entretiens ont été menés par les étudiant.e.s auprès de 17 autrices et auteurs de la région.

Nous puiserons nos éléments de comparaison, pour le niveau national dans l'étude «Les artistes-auteurs en 2018» menée par le ministère de la Culture (DEPS), et au niveau régional, dans l'étude auteurs menée en 2022 par l'Université Sorbonne Paris Nord pour la Région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que dans les chiffres clés publiés par les agences régionales du livre de Provence-Alpes-Côte d'Azur (2017-2019), et d'Occitanie (2021)

Portrait type de l'artiste-auteur en Bretagne

Parmi les 325 répondants, 43 % de femmes. Les autrices semblent donc légèrement sur-représentées dans l'échantillon retenu pour l'étude.

La répartition des femmes n'est pas homogène. Elles représentent 62 % des auteurs jeunesse, 45 % des auteurs de littérature (50 % au niveau national), mais seulement 23 % des auteurs de BD.

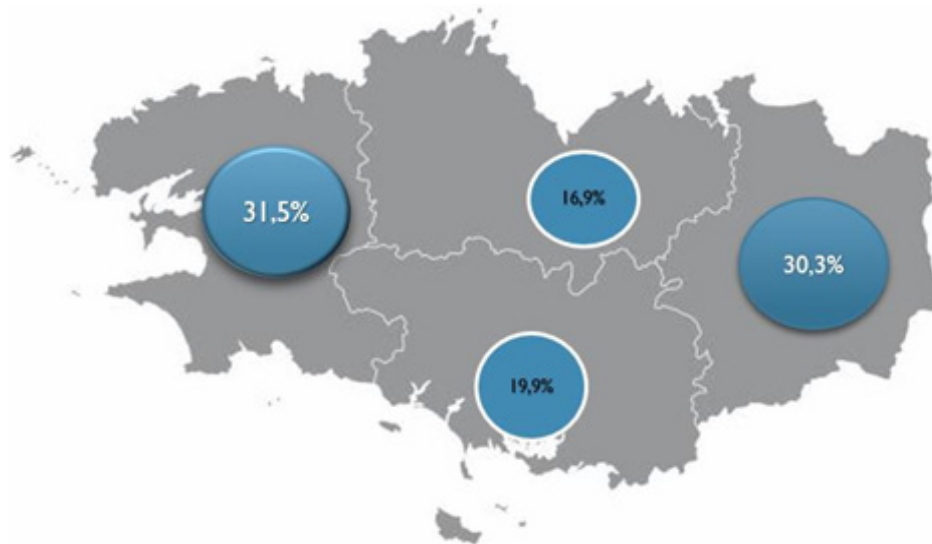
L'âge moyen des artistes-auteurs en Bretagne est de 55 ans (52 ans au niveau national en 2018), 58 ans pour les hommes, 52 ans pour les femmes, avec une amplitude allant de 31 ans à 85 ans. On notera une moyenne d'âge plus basse pour les auteurs et autrices jeunesse (49 ans) et BD (48 ans, contre 46 ans au niveau national).

L'artiste-auteur breton est diplômé : 73 % des répondants ont un diplôme de niveau bac + 3 ou plus, 94 % ont au moins le bac ou un diplôme équivalent.

Une répartition géographique globalement proportionnelle à la population de chaque département, avec un petit avantage pour le Finistère (31,5 %).

60 % des autrices et auteurs répondant.e.s vivent dans une commune de moins de 10 000 habitants, 21 % dans une commune de plus de 50 000 habitants.

40 % vivent en couple sans enfants à la maison, 43 % vivent avec des enfants (les artistes-auteurs travaillant essentiellement chez eux, ce n'est pas sans incidence).



Profession écrivain

- 73 % des artistes-auteurs répondants se disent d'abord écrivains (ils sont 87 % en Occitanie, 84 % en PACA et 68 % en Nouvelle-Aquitaine) ;
- 24 % sont dessinateurs/illustrateurs (20 % en Occitanie, 19 % en PACA) ;
- 16 % sont scénaristes BD (6 % en Occitanie, 6 % en PACA, 16 % en Nouvelle-Aquitaine) ;
- 6,5 % sont traducteurs (10 % en Occitanie, 9 % en PACA, 5 % en Nouvelle-Aquitaine).

Si les chiffres de la Bretagne sont proches de ceux observés en Nouvelle-Aquitaine en 2022, ils montrent une proportion moindre d'écrivains qu'en Occitanie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec en revanche plus de dessinateurs-illustrateurs et de scénaristes BD.

Jeunesse, roman et poésie d'abord

La littérature jeunesse (20 %), le roman (17 %), la poésie et le théâtre (16,5 %) sont les genres les plus cités comme première activité par les artistes-auteurs bretons. Arrivent ensuite la bande dessinée/manga (12,5 %) et le polar (11 %), et dans une moindre mesure, les essais (7 %) et la culture bretonne (6,5 %).

Une tendance à la diversification

De plus en plus d'auteurs ne s'enferment plus dans un seul genre littéraire, se diversifiant entre fiction adulte, livre jeunesse, BD ados et/ou adultes, souvent pour augmenter leurs chances d'être publiés. Cela s'accompagne en général d'une multiplication des maisons d'édition pour un même auteur.

Le phénomène inverse a été observé en 2019 en Occitanie où plus de 50 % des artistes-auteurs publient dans un seul genre, avec une tendance à la spécialisation.

45,6 % des auteurs classent la littérature jeunesse parmi les trois premiers genres auxquels ils se consacrent, alors que 14,8 % s'y consacrent exclusivement.

Une particularité bretonne

16,5 % des artistes-auteurs répondants déclarent la poésie et le théâtre comme premier genre littéraire pratiqué.

61 % des répondants ont publié un ouvrage après 2020, 29 % entre 2016 et 2020.

59 % des répondants ont été publiés au moins une fois par un éditeur de Bretagne, 69 % par un éditeur hors Bretagne.

Les auteurs en littérature jeunesse ont déjà publié en moyenne 29 titres, en BD/manga 26 titres, en culture bretonne 23 titres et en littérature/romans 13 titres.

Le polar régional né en Bretagne

À l'origine, l'auteur quimpérois Jean Failler et ses 58 opus des enquêtes de Mary Lester (éditions du Palémon). Plusieurs maisons d'édition de la région ont développé le concept.

10 % des artistes-auteurs ayant répondu à l'enquête déclarent écrire, au moins occasionnellement, en langues bretonnes. Il semble que les auteurs en langues bretonnes soient surreprésentés dans notre échantillon, ils n'étaient que 5 % en 2010.

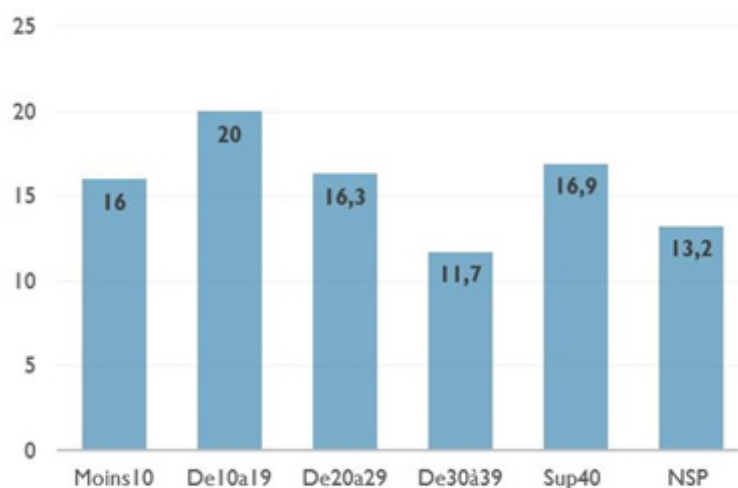
Les langues bretonnes sont d'abord orales. Malgré les efforts réalisés dans le champ de l'éducation (réseau Diwan, 4000 élèves en immersion sur 600 000 élèves en primaire et secondaire en Bretagne, soit moins de 1 %), nombre de locuteurs en breton n'en maîtrisent pas l'écriture et la lecture. C'est un frein important à la diffusion des publications en langue bretonne ou gallèse.

92 % des auteurs écrivent chez eux, à leur domicile personnel.

Les temps d'écriture hebdomadaires

36 % y consacrent moins de 20 heures par semaine (auteurs de littérature majoritairement), 28,1 % plus de 30 heures, 16,9 % déclarant plus de 40 heures hebdomadaires (principalement des auteurs et illustrateurs de BD et de livres jeunesse).

Les auteurs en langues bretonnes déclarent majoritairement y consacrer moins de 10 heures par semaine.

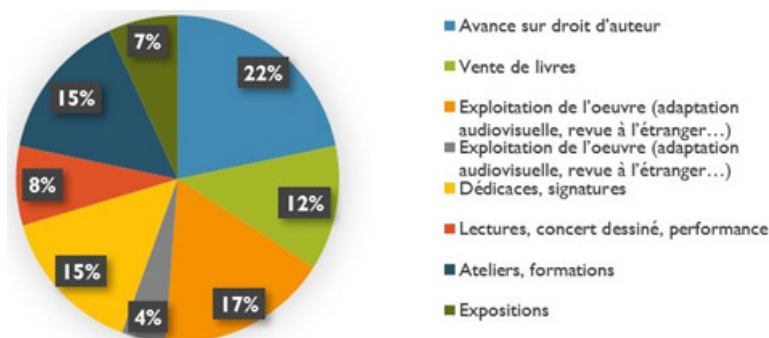
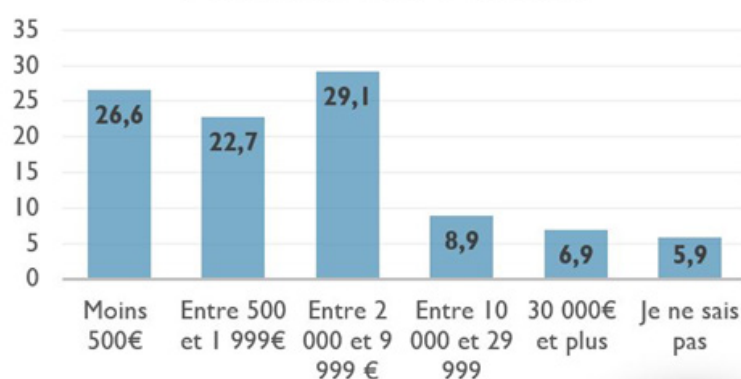


Vivre de sa plume, le pari difficile

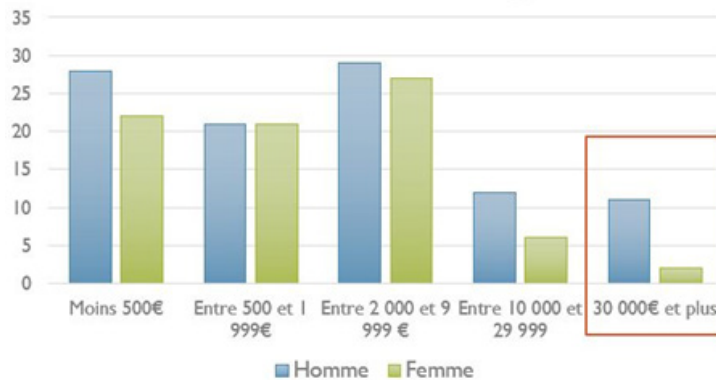
78 % des artistes-auteurs répondants déclarent avoir tirés des revenus de leur activité d'écriture en 2021. 52 % ont touché des à-valoir (des avances sur droit d'auteur).

49 % des artistes-auteurs en Bretagne déclarent avoir gagné moins de 2 000 € par an avec leur activité d'écriture en 2021, 29 % entre 2 000 € et 10 000 €, 9 % entre 10 000 € et 30 000 €, 7 % plus de 30 000 €, essentiellement des auteurs de BD (la Bretagne compte quelques grands noms de la bande dessinée), de littérature jeunesse et de romans parmi celles et ceux qui parviennent à vivre de leur activité d'écriture. 22 % n'ont pas tiré de revenu de leur activité d'auteur en 2021.

Les auteurs et autrices de BD présentent le plus fort taux de professionnels (n'ayant pas d'autre activité rémunératrice), soit 36 %. Ils et elles sont 20 % en jeunesse et 19 % parmi les autrices et auteurs de littérature.



Revenus annuels selon le genre



Une très forte disparité de revenus entre hommes et femmes

Parmi les autrices et auteurs déclarant gagner plus de 30 000 € par an, on compte 2 femmes et 11 hommes. 6 femmes et 12 hommes déclarent entre 10 000 € et 30 000 € de revenu. En-dessous de 10 000 € de revenu annuel, c'est la parité qui s'impose.

Plus on monte dans l'échelle des revenus, plus la proportion de femmes est faible : parmi les répondants, 23 hommes et seulement 8 femmes gagnent plus de 10 000 euros par an de leur activité d'artiste-auteur.

La proposition importante d'autrices se consacrant à la littérature jeunesse peut expliquer en partie cette disparité des revenus, les taux de droits d'auteur étant beaucoup plus faibles dans ce secteur éditorial (4 ou 5 %). La faible place des femmes dans le domaine de la bande dessinée, le plus fortement professionnalisé en Bretagne, peut contribuer également à cette inégalité.

Des activités connexes pour un complément de revenus

Les activités connexes représentent 45 % des revenus des artistes-auteurs en Bretagne, les interventions en milieu scolaire et les ateliers d'écriture étant les activités les plus rémunératrices, arrivent ensuite les rencontres sur les manifestations littéraires et en bibliothèques.

49,3 % des artistes-auteurs répondants déclarent avoir tirés des revenus de leurs activités connexes en 2021 :

- 29 % moins de 500 €,
- 30 % entre 500 € et 2000 €,
- 32 % entre 2000 € et 10 000 €,
- 3 % plus de 10 000 €.

59 % des artistes-auteurs gagnent moins de 2000 € dans le cadre d'interventions, 91 % gagnent moins de 10 000 €. Si les activités connexes améliorent l'ordinaire des autrices et des auteurs, elles ne leur permettent pas, dans la plupart des cas, d'atteindre un niveau de revenus suffisant pour en vivre en les cumulant avec les droits d'auteur.

Si 71 % des artistes-auteurs ont participé à un évènement culturel en 2021, 40 % d'entre eux ont été rémunérés pour des interventions dans le cadre de manifestations littéraires, 29 % en bibliothèque, 24 % dans les établissements scolaires, 6 % en milieu carcéral, dans des hôpitaux ou dans des EHPAD.

Sortir les auteurs et autrices de leur isolement

Au-delà du complément de revenus que cela leur apporte, les interventions sur les salons et festivals du livre, en bibliothèque ou dans les écoles permettent de sortir l'auteur de son isolement, favorisant la rencontre avec les lecteurs, mais aussi avec les autres auteurs, avec les éditeurs et les libraires, notamment sur les manifestations littéraires.

Près des deux tiers (62%) déclarent avoir subi une diminution de leurs activités artistiques connexes ces deux dernières années (impact de la crise sanitaire).

Globalement, 47 % des répondants ont observé une baisse de leurs revenus annuels d'autrices et auteurs. Seulement 10 % ont bénéficié d'une hausse de leur revenus.

Une nécessaire pluriactivité

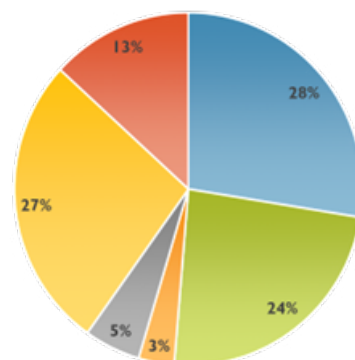
Une large majorité des autrices et auteurs en Bretagne a la nécessité d'avoir une autre profession, et de l'articuler avec les temps d'écriture. Une autre activité lucrative qui, comme le déclarent plusieurs auteurs, leur permet aussi de préserver leur liberté d'écrire à leur rythme.

30 % des artistes-auteurs répondants déclarent être retraités (ils sont 29 % en Nouvelle Aquitaine).

Activités hors artiste-auteur

58 % déclarent avoir eu, en 2020 et 2021, une ou plusieurs autres activités rémunératrices qui n'étaient pas liées à leur activité d'artiste-auteur, dont 56 % à plein temps, 22 % à mi-temps et 22 % de façon ponctuelle.

C'est un peu plus qu'en Nouvelle-Aquitaine où 53 % des artistes-auteurs déclarent avoir eu une autre activité rémunératrice dans l'année.



77 % des artistes-auteurs ont eu, au moins pendant un temps, une autre activité rémunératrice au cours de leur carrière, une activité qui, pour 70 % d'entre eux, n'était pas en lien avec leur activité d'artiste-auteur.

34 % des répondants s'estiment peu ou pas du tout satisfaits de cette articulation entre une activité rémunératrice et celle d'artiste-auteur.

Des initiatives de coopération et de mutualisation

50,6 % des auteurs ayant répondu à l'enquête déclarent travailler avec d'autres auteurs de façon informelle, 23,6 % dans le cadre de réseaux professionnels structurés.

À noter la dynamique des collectifs d'auteurs en Bretagne (Casier, La Vilaine, l'Œuf, Atelier Pépé Martini...) notamment dans le domaine de la Bande dessinée.

La région compte une association d'artistes-auteurs, «L'Association des écrivains bretons». Forte de ses 600 adhérents, dont une part notable d'auteurs auto-édités, elle organise principalement des salons du livre et des prix littéraires pour ses membres.

Points de vigilance

La précarité financière de la majorité des autrices et auteurs bretons souhaitant vivre de leur écriture, notamment les jeunes autrices de littérature jeunesse, entraîne des situations de pauvreté et de qualité de vie dégradée.

La grande difficulté pour les artistes-auteurs de trouver du temps d'écriture rémunéré, afin de réduire la tension entre création et activités de subsistance.

L'appartenance à la Bretagne prime encore parfois sur celle à un genre littéraire : les auteurs bretons se retrouvent souvent classés dans le rayon Bretagne plutôt qu'en littérature générale dans les librairies ou les bibliothèques.

Préconisations

Favoriser tout ce qui peut permettre à un auteur ou une autrice de dégager du temps d'écriture rémunéré : bourses d'écriture, résidences d'écriture sans contrepartie trop chronophage... Proposer des dispositions spécifiques (durée, localisation, etc.) favorisant la candidature d'autrices.

Porter une attention particulière aux jeunes autrices et auteurs qui sont les plus touchés par la baisse des revenus liés à l'écriture.

Contribuer à une meilleure définition du cadre d'intervention des autrices et auteurs en bibliothèques, en librairies, en milieu scolaire, sur les manifestations littéraires, etc. (contrat type, tarifs, frais de déplacement, conditions d'accueil, accompagnement...).

Proposer des temps d'information et de formation sur le droit d'auteur, le contrat d'édition (et sa négociation) et la dimension administrative de la condition d'artiste-auteur. Les sessions de formation seront organisées en Bretagne afin d'éviter les longs trajets.

Mettre en œuvre des actions d'information et de formation pour réduire la disparité de revenus entre hommes et femmes dans le champ de l'écriture.

Répondre à un besoin spécifique de formations techniques pour les auteurs de BD (écriture de scénarios, construction des pages, etc.).

